



## Edito

**R**ien de bien nouveau sous le soleil, nous dit la Cigogne après un petit tour dans le ciel. Bon, elle ne s'éloigne pas trop, rien de nouveau à proximité donc. La crise est toujours là, le chômage avec. Mais la Cigogne le répète, sous le soleil. Un coin de soleil, des bonnes nouvelles au milieu du rabâchage habituel des médias.

A propos de médias, Charlie Hebdo se porte bien, si vous vous en inquiétiez. Très bien, même, du point de vue finances. A un tel point que le journal même affirme ne pas trop savoir quoi faire de ses sous. Un pas en avant pour un journal dissident, néanmoins, et la préservation d'une voix très différente de beaucoup d'autres dans nos médias. Une très bonne nouvelle pour la liberté d'expression, donc.

Et ce n'est pas tout ! Apparemment, de nouvelles destinations s'ouvrent à la barque du gouvernement. De très loin, mais c'est – peut-être – un début. Le Salon de l'Agriculture bat son plein et le ministre dédié, Stéphane Le Foll, y a fait une remarque emplie de bon sens : peut-être serait-il temps de retourner à de plus petites exploitations agricoles de proximité, plutôt que de la pro-

duction de masse. Une bonne nouvelle pour les tarifs, a priori : plus d'exploitations différentes et plus proches, une baisse serait envisageable. Une bonne nouvelle pour l'environnement et notre santé aussi : les exploitations les plus vastes sont également celles qui utilisent le plus de produits phytosanitaires. Et il a même affirmé, au sujet du TAFTA, que la France n'accepterait jamais la mise en place d'un mécanisme privé d'arbitrage en guise de justice tel que prévu pour le moment.

Mais ce n'est qu'un rayon de soleil bien timide. Le vrai coin de ciel bleu, il est là-bas, tout là-bas, en Grèce. En Grèce où Syriza a remporté haut la main les dernières élections. Pour la première fois depuis bien trop longtemps, un véritable parti de gauche arrive au pouvoir dans un pays d'Europe. Et Syriza semble très décidé à appliquer un réel programme. Pas juste une quelconque politique d'austérité qui a démontré des dizaines de fois, dans des dizaines de pays différents, qu'elle ne fonctionnait pas. Non, une véritable politique de redistribution, de relance de l'emploi, de croissance.

Du soleil et du ciel bleu, vous dit la Cigogne. Encore lointain mais en approche constante. Peut-être la Grèce sera-t-elle le salut de l'Europe, finalement.



# Chère Cigogne

Bien que peu habituée à ce genre d'exercice, j'ai toute-fois eu envie de vous faire part de mon ressenti à la lecture de l'édito de la Cigogne de janvier dernier. Il va de soi que ce que vous lirez ci-après n'engage que moi.....et donc au nom de ma liberté d'expression je vous livre mon sentiment.

Franchement.....j'ai pas trop aimé...

Trop politique pour moi qui naïvement pense que syndicalisme et politique, bien qu'évidemment très liés.....ne font pas toujours forcément bon ménage.....

Trop réducteur pour moi qui naïvement pense et espère que pour tous ces jeunes sans réelles perspectives d'avenir, il reste heureusement d'autres solutions moins glorieuses mais plus gratifiantes que de se convertir à l'Islam radical pour s'en sortir.....

Trop pessimiste pour moi qui naïvement crois encore que les mots liberté égalité fraternité et solidarité ont un sens.

Je ne me suis pas non plus posé la question de savoir si j'étais ou non Charlie.....

Je suis citoyenne, femme, mère, grand-mère mais avant tout humaine et personnellement ça m'a fait beaucoup de bien de me trouver au milieu de milliers d'autres, non seulement pour dénoncer l'horreur et rendre hommage aux victimes mais aussi et surtout pour réaffirmer mon appartenance à un groupe et surtout pas à un troupeau.....

Naïve mais pas dupe.....évidemment que j'ai conscience des récupérations qui ont suivi, elles étaient prévisibles mais pour autant fallait il rester sur son canapé et ne rien faire..... ??

Bien que l'optimisme ne soit pas franchement ma première qualité, j'ai envie de croire très fort que cette mobilisation a laissé quelques traces positives et que contrairement à ce que certains pensent « C'est pas chacun pour sa gueule ! »

Bien sûr que l'élan n'est plus le même aujourd'hui..... « Show must go on... »

C'est à chacun de nous de se rappeler qu'être ensemble c'est bon et ça rend plus fort.....et tant pis pour ceux qui penseront que j'écris plus avec mon cœur qu'avec ma tête.....

## La Sphère foncière

La Cigogne aime voler longuement au-dessus de notre territoire afin de retrouver les sensations anciennes où elle migrerait pour retrouver un peu de chaleur en hiver. Depuis, sédentarisée, elle pose ses longues pattes sur la sphère foncière, mais prend bien garde à ne pas le faire n'importe où. Bourrée d'acronymes comme partout au pays DGFIP, son actualité est pour le moins vivante.

Coupons court aux informations que le « meilleur d'entre nous » avait divulguées avec empressement lors du colloque des chefs de service de début d'année : Bercy a ré-affirmé que la réflexion sur les structures du type SIP/CDIF n'était plus souhaitée pour le moment ; il y a mieux à faire pour éviter des empilages de réformes malencontreux.

La sphère foncière concerne chacun d'entre nous à titre individuel. Oui la fiscalité directe locale est basée sur le dépouillement de données datant des années 1970, oui le système a parfois du mal à rencontrer le rationnel dans ses instructions et oui la simplification ou optimisation plus exactement est souhaitable. Tout le monde s'accorde à établir ces constats. Pour autant ces taxes représentent l'essence des budgets des collectivités territoriales, bref notre quotidien.

La mise en place de l'expérimentation sur la réforme des valeurs locatives cadastrales des locaux à usage d'habitation arrive donc à grands pas. La Cigogne a de la mémoire et comment, ayant déjà connu les affres terribles de la mise en place de la réforme sur les valeurs locatives des locaux commerciaux, peut-on reprendre les mêmes principes pour la conduite d'une autre qui concernera un nombre de locaux plus important, de surcroît, avec des moyens humains bien affaiblis ?

En témoignent les difficultés quotidiennes du PELP (pôle d'évaluation des locaux professionnels) à Strasbourg qui pourtant, site pilote pour la mise en place de la réforme, peine encore aujourd'hui à trouver un second souffle et à achever ce qui était entrepris à cette occasion. Cela s'avère d'autant plus périlleux que les SIE viennent encore percuter un système bien fragilisé et y apporter un autre intervenant sans lien ni méthodologie de travail organisée en amont pour que tout ce petit monde puisse aller dans le même sens. On cherche des interconnexions à l'heure actuelle entre les bases de données afin d'en organiser la gestion ; mais c'était à notre sens un préalable à tous ces processus. Lorsque la CFE (cotisation foncière des entreprises), issue de la seule valeur locative d'un local, a été créée, on avait tout loisir de penser à cela !

Faut-il être aveugle pour ne pas voir que les expériences des laboratoires représentés par Molsheim, Erstein, Sarre-Union et Wissembourg ne suffisent pas à conclure que malgré l'alerte donnée par les OS rien ne va plus dans la sphère foncière ? Là aussi, dans ces centres, on y a découpé et éparpillé toute l'activité façon « puzzle » dans un même bâtiment parfois. Plus aucun lien, aucune filiation, aucune communication entre les différents acteurs. En guise de rustine, on y a créé des ateliers dédiés qui dans les faits sont absorbés pour bonne partie de l'année par d'autres tâches du SIP. Pour les encadrer, les seuls

*(Suite page 3)*

(Suite de la page 2)

« managers » en place ne connaissent pas les rudiments d'une telle fiscalité et sont dépourvus d'outils pour donner des instructions cohérentes à leurs agents. Y compris dans son volet soi-disant élémentaire de la délivrance aux particuliers, il y a beaucoup à redire ... Car au milieu de tout cela des contribuables papillonnent de guichet en guichet, de site en site, sans jamais savoir s'ils disposent de l'intégralité des informations utiles pour pouvoir remplir leurs obligations ou faire valoir quelques droits. L'accueil ainsi conçu restera vraiment un sujet prégnant !

Par ailleurs, les centres non fusionnés, néanmoins non épargnés, ont depuis fait l'objet de telles coupes d'effectif, qu'ils ne sont pas mieux portant. Le « savoir foncier » se dilue et fait place à certains « apprentis sorciers » qui très vite sont en reste face à des difficultés logicielles et logistiques. L'archaïque et décriée architecture de MAJIC est passée par là !

Pourtant tout était clair dans le dispositif initial : des tarifs au m<sup>2</sup> avalisés par secteur par les collectivités regroupées en commissions et hop le tour était joué ; n'importe qui pouvait alors dégager une valeur de base imposable d'un bien par simple multiplication de la surface par le tarif après lui avoir attribué une catégorie. L'histoire en va tout autrement...

Côté topographie, on établit les feuilles de route de l'activité pour les deux prochaines années à venir (PATD). A

cette occasion, une fiche technique sur la sécurité des géomètres sur le terrain vient d'ailleurs démontrer de belle manière que la mise en application de consignes est souvent très éloignée des réalités et exigences quotidiennes ; entendez donc par là, peu encline à être appliquée.

Pour ce faire les géomètres du département seront réunis par unité. Cette population n'est qu'une verrue sur le nez de la DRFiP et son caractère affirmé dérange ; c'est en tout cas ce qui a pu être ressenti lors de la réunion quinquennale du mois de décembre dernier. Ce qui était censé pouvoir permettre de s'exprimer au sujet de la mission topographique, des suppressions de postes drastiques et des nombreuses problématiques liées à Chorus FDD avec la direction n'aura au final été que l'occasion de se reporter à d'autres rendez-vous et de prouver que le monopole de la parole y compris de façon intempestive et hors propos est un sport de haute voltige qui pour certains est bien maîtrisé. La prochaine ... allez, 5 années au mieux ? Et pourtant dans l'intervalle, il y aura la RPCU et un nouveau suivi des permis de construire annoncé...

Certains voient très vite des opportunités se présenter après les typhons, tsunamis ouragans ou tempête tropicales ... construire sur un terrain vide, tout reprendre à zéro...

La Cigogne a, quant à elle, décidé de prendre un peu de hauteur !

## La souffrance au travail tue dans le Service Public

Le sujet est tabou dans notre administration, et pourtant dans le domaine du suicide dû à la souffrance au travail, la DGFIP n'a rien à envier à France Télécom par exemple. Bien qu'à longueurs d'années la DGFIP, notamment lors des CHS-CT tente de se rassurer en présentant ou en rappelant l'existence de gadgets tels que le DUERP, les Tableaux de Bord de Veille Sociale et autres fiches de signalement, derrière c'est souvent le grand vide, et les agents ne voient rien venir de concret. La CGT pourtant ne cesse de tirer la sonnette d'alarme et aborde régulièrement le sujet lors des différentes instances paritaires, mais en vain. Nos collègues du Val de Marne avaient ainsi déjà attiré l'attention de la DRFiP dans une chronique intitulée « Suicide dans la Fonction publique : l'insoutenable légèreté de l'administration », là aussi, en vain. Le 7 janvier 2015, notre collègue Pascal du SIE de L'Hay-les-Roses, excédé, commettait l'irréparable en se jetant sous une rame du RER. Partageant la tristesse, et la colère de ses collègues du Val de Marne, la Cigogne reproduit ici la déclaration liminaire de ses collègues de la CGT du 94. Pas d'angélisme surtout ! Car en dehors peut être de quelques situations immobilières spécifiques, les problèmes rencontrés par les agents du SIE de L'Hay-les-Roses ne diffèrent guère de ceux de l'ensemble des autres SIE du territoire, dont ceux du Bas-Rhin.

*« Monsieur le Président,*

*La CGT est en deuil. Le 24/9/2014, les agents du SIE de L'Hay-les-Roses vous envoyaient, en guise de cri d'alarme, un poignant courrier empreint de détresse face à la diminution drastique de leurs effectifs. En octobre 2014, après nous être rendus sur place, nous signalions à notre tour dans cette instance, les difficultés rencontrées à L'Hay-les-Roses et sur d'autres sites.*

*Le 24 novembre 2014, lors du dernier CHS-CT de l'année, nous vous demandions des comptes et nous vous demandions notamment : « Quand vous déciderez-vous à intervenir ? Faut-il qu'il y ait un accident ou un événement encore plus dramatique pour que vous nous donniez des réponses ? ».*

*En écrivant ces mots, nous ne pensions pas être à ce point visionnaires.*

*En effet, le pire est arrivé et notre collègue Pascal, après avoir parlé longuement de la pénibilité de son travail à sa mère, est passé aux actes et s'est jeté sous un RER, le 7 janvier 2015, au lieu de se rendre au travail. Nous ne reviendrons pas sur l'émoi provoqué par cet événement, ni sur la présence massive des agents du*

département lors de la marche du 16 janvier 2015. Nous préférons revenir sur ce que nous martelons depuis plusieurs années sur les véritables causes de la souffrance au travail et sur les véritables responsabilités qui vous incombent directement.

Tout d'abord, la politique comptable de suppressions d'emplois décidée en haut lieu mais déclinée dans notre département de façon tout aussi comptable a fait des ravages dans toute la Direction départementale. Ensuite, l'absence du médecin de prévention depuis le mois de juillet a considérablement réduit le suivi et l'accompagnement des agents dans leurs difficultés au travail. Malgré les différents signalements, rapports d'audit et cris d'alarme qui vous sont rapportés, vous restez dans l'incapacité de prendre avec empathie les mesures qui s'imposent.

Depuis plusieurs mois, la CGT vous demande de tendre une oreille attentive aux difficultés des agents du Val de Marne. Les agents du SIE de L'Haÿ-les-Roses, comme ceux du SIP de Choisy le roi, ou de la trésorerie de Nord Val de Bièvre ou d'ailleurs, ont le besoin d'être écoutés et compris, car c'est sur le travail en lui-même que les difficultés se posent.

Aujourd'hui, pas un service, pas une brigade, pas un collègue, ne sont épargnés par la mise en danger due à une multiplicité et à une complexité des tâches toujours plus grandes, toujours plus lourdes. Nous signalons, encore, que les difficultés quotidiennes dues à l'hygiène qui se dégrade, au même rythme que les bâtiments, que les angoisses liées à l'amiante, aux accueils de plus en plus difficiles, aux pertes de savoir-faire, au rendu d'un travail de moindre qualité que par le passé, ajoutent un stress supplémentaire pour tout le personnel.

Alors encore une fois, la CGT vous pose la question :

A quoi sert le DUERP, s'il est élaboré sans les agents, et s'il ne débouche pas sur des propositions et des améliorations effectives des conditions d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail?

A quoi servent les fiches de signalement si aucune mesure n'est prise pour limiter les agressions et pour accompagner les agents dans leur détresse?

A quoi servent les rapports de médecine de prévention, et les rapports de l'ISST, si leurs préconisations ne sont suivies qu'en partie ?

A quoi servent les représentants du personnel au CHS-CT, si leurs cris d'alarme sont poussés dans le vide ?

A quoi sert une direction départementale si elle est incapable de protéger ses agents, alors qu'elle a une obligation de sécurité et de résultat en matière d'hygiène, de sécurité et de condition de travail?

Dans la déclaration que la CGT faisait en novembre dernier, nous vous invitons à rencontrer, écouter, et surtout prendre en compte, les difficultés de vos agents pour éviter le pire.

La CGT vous rappelait également, que les seuls à souffrir des suppressions d'emploi, et des déclinaisons locales, étaient bien les agents au péril de leur santé, de leur sécurité, et aussi malheureusement de leur vie.

Monsieur le président, la CGT qui s'est toujours faite le relais des difficultés des agents, demande solennellement à ce CHS-CT, de tout mettre en oeuvre pour que, plus jamais, nous n'ayons raison de façon aussi funeste. » (sic)

---

## Serpent

La plupart, pour ne pas dire l'ensemble, des agents assurant l'accueil physique et/ou la caisse le sait bien : nous sommes confrontés de plus en plus souvent aux incivilités, aux menaces, ... de la part des contribuables, redevables, ...

Mais il est un phénomène nouveau, qui, tel un serpent, commence à ramper et à se répandre dans nos services.

L'incivilité, les remarques désobligeantes, les mensonges émanant de nos partenaires du secteur public local (secrétaires de mairie, maires, présidents d'établissements publics) : mails d'origine @dgfip envoyés manu-militari dans les Indésirables, absence de réponse malgré moult relances, pas de temps à nous consacrer au téléphone, ... et quand finalement ils daignent nous appeler c'est pour nous incendier au bout du fil.

Certes, la majorité de nos partenaires n'appartient pas à cette catégorie extrême, mais il suffit d'en avoir un ou deux dans un poste comptable pour miner une ambiance, pour démoraliser les agents, pour provoquer déprimés, dépressions et arrêts de travail.

Rappelons aux différents ordonnateurs que les agents de la DGFIP ne sont pas leurs employés et que la DGFIP n'est pas leur vassal mais un partenaire.

## Accueil pro à Strasbourg : la Scoumoune !

Si il est un service dans le département, qui ne soit guère gâté depuis la fusion, et notamment la récente réinstallation des services d'accueil au Centre des Finances Publiques du 35, avenue des Vosges à Strasbourg, c'est bien celui de l'accueil des professionnels. Malchance ? Malveillance ? Ignorance ? Incompétence ? Désintérêt ? Destruction ? Sabotage ? autant de substantifs qui pourraient illustrer la situation de ce service à l'heure actuelle. Est-il nécessaire de le rappeler, c'est principalement au Service des Impôts des Entreprises de Strasbourg - Ouest que revient la charge de l'accueil des débiteurs de tabac, des professionnels de l'automobile et pour une part importante, de particuliers à la recherche des certificats 1993 VT (certificats d'acquisition d'un véhicule à moteur, venant de la C.E., par une personne non identifiée à la TVA), sur l'agglomération strasbourgeoise. Le guichet de l'accueil primaire a été installé au cours de l'été un peu à la va-vite, dans les anciens locaux du pôle Enregistrement, sans aucune remise en état, ni adaptation du bureau, à la fois en ce qui concerne la confidentialité et la sécurité des agents. Pourtant, avec la venue des SIP et SIE de Strasbourg - Neudorf, anciennement logés au 10, rue Simonis, toute une nouvelle faune de clients souvent moyennement respectueuse de la législation, faiblement coopérative voire un tantinet agressive, s'est ajoutée à la clientèle habituelle du lieu. Cela n'a dérangé personne, et malgré ces nouveaux paramètres, le protocole initialement mis en place, n'a pas été remis en cause alors, du fait de l'apport soi-disant d'un agent supplémentaire, qui depuis reste fantôme ! Mais revenons-en au sujet qui nous préoccupe, l'installation physique de ce haut lieu de convivialité. Faisant quand même suite aux protestations justifiées des agents des SIE concernés, la DRFiP et l'assistant de prévention, ont fini par daigner poser les pieds dans le local pour y constater moult manquements tant au niveau de l'hygiène que de la sécurité. Puis, tant bien que mal, au cours de l'automne, quelques timides promesses ont suivi. Que sont elles - devenues ? Lors du CTL du 6 janvier 2015, le point immobilier faisait état d'un rendez-vous avec les entreprises à propos d'un agencement plus adapté et de l'isolation phonique du lieu

dès le 18 décembre 2014. Ces travaux étaient même programmés pour le 1<sup>er</sup> bimestre 2015. Or, la fin du mois de février est imminente, toujours pas la moindre entreprise en vue, plus de nouvelles. C'est comme si ce dossier plus qu'urgent, avait disparu des tablettes. Pourtant, journalièrement des agents des SIE du site sont exposés au mécontentement de certains visiteurs, dont ils ne sont nullement protégés, ni par un vitrage, ni par un bouton d'alarme, etc. Tout peut arriver, et ces braves gens prennent sur eux, essayant de garder le moral, et d'appliquer tant bien que mal une législation parfois complexe, que même nos directeurs ont du mal à maîtriser semble-t-il. Qu'attend-t-on ? L'accident ? L'incident ? La CGT rappelle aux agents concernés, l'existence des fiches de signalement, et que le droit de retrait ne s'use que si l'on ne s'en sert pas !

Scoop de dernière minute, la cigogne a failli être mauvaise langue : lors d'une réunion sur le sujet d'aujourd'hui de la matinée, selon les dires de nos directeurs, il se pourrait que ces travaux dont l'urgence n'échappe à personne, soient finalisés pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2015. C'est après la campagne IR, au niveau du timing au moins on est rassuré ! Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient, c'est bien connu !



## Assemblée Générale de la CGT Finances Publiques 67 du 26 mars 2015.

L'assemblée générale sectionnaire de la CGT Finances Publiques 67 se déroulera selon les vœux de sa commission exécutive, le 26 mars 2015 au CIARUS, comme de coutume. C'est faut-il le rappeler, l'opportunité pour les adhérents et les sympathisants du syndicat, de s'exprimer sur le bilan de son action, sur ses orientations, sur son fonctionnement. C'est également peut-être, le moment d'intégrer et de s'investir dans l'une ou l'autre des instances de l'organisation syndicale. Il est rappelé que chaque agent, syndiqué ou non, a le droit d'assister une fois l'an, à l'assemblée générale du syndicat de son choix. N'hésitez donc pas à en parler et à inviter les collègues proches de nos idées.  
Qu'on se le dise, avis à la population !

**Et pour finir,  
la page sportive...**

